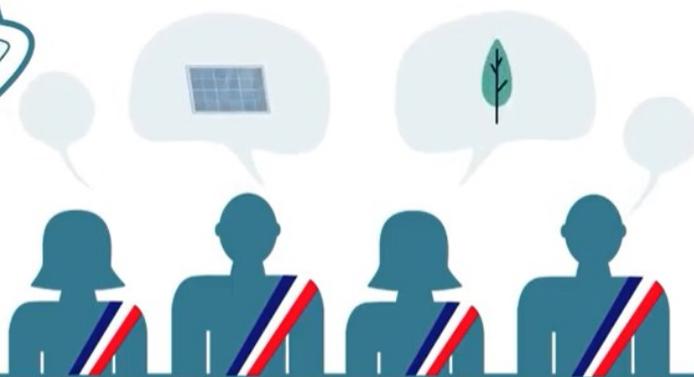


Rapport

annuel 2020



*Définir la Stratégie
territoriale dans le SCoT*



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2020 a été, pour la Fédération Nationale des SCoT, une année très particulière en raison de la crise sanitaire, comme elle l'a été pour chacun d'entre nous. Elle a nécessité de réorganiser beaucoup d'évènements et la manière de travailler pour garder le lien avec notre réseau, répondre aux questions juridiques nombreuses qui ont émergées suite à la loi d'urgence sanitaire, dans un contexte

d'élection et de réinstallation des instances des établissements publics de SCoT. 2020 a aussi été l'année de la sortie des ordonnances de la loi ELAN de modernisation des SCoT et de la rationalisation de la hiérarchie des normes. Les sollicitations ont été intenses. D'autant plus que cette année a aussi été celle de l'accélération des discussions nationales autour de l'objectif Zéro Artificialisation Nette. Pour continuer à alimenter techniquement les réflexions du réseau, nous avons réorganisé nos formations en partenariat avec le CNFPT qui devaient avoir lieu en présentiel en 8 webinaires sur des sujets à enjeux comme la santé, l'alimentation ou le changement climatique. Nous avons également terminé, en partenariat avec l'AdCF et appuyé par les Avocats Maitres Olszak et Benech, le Guide sur l'articulation SCoT et PLUI et assuré sa diffusion.

Je tiens à remercier tout particulièrement chacun des membres, techniciens comme élus, pour leur investissement et leur dynamisme au service de notre Fédération et des adhérents. Ils ont été très sollicités cette année et sans leur mobilisation, tout ce travail ne serait pas réalisé.

Cette année de crise sanitaire a été une année intense, qui a testé l'agilité de notre organisation. Notre réseau a appris à travailler en distanciel et a préservé nos liens et nos échanges. Merci à chacun d'entre vous ! Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 est restée une année d'actions pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !

Michel Heinrich

Président de la FédéSCoT

SOMMAIRE

- | | | | |
|-----------|----------------------------------|-----------|------------------------------------|
| 2 | La Fédération nationale des SCoT | 11 | Les journées thématiques |
| 4 | Les instances de la FédéSCoT | 12 | Les activités auprès des adhérents |
| 6 | Les activités nationales | 14 | Communication |
| 8 | Études et productions | 16 | Bilan financier |
| 10 | Les Rencontres régionales | | |

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole

des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme.

Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et tech-

niques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

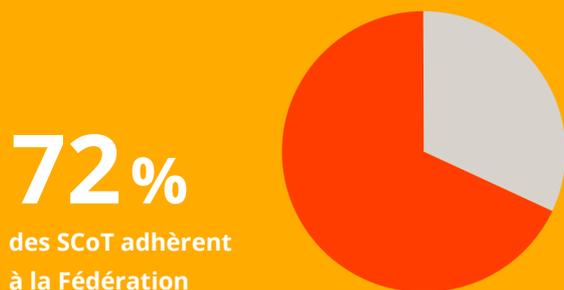
La Fédération des SCoT, avec 72 %* de structures de SCoT adhérentes, est devenue « représentative » du monde

des SCoT. En effet, de plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en moins de 10 ans le nombre d'adhérents a triplé en passant de 100 à 320.

Avec ses 320 établissements publics adhérents au 31 décembre 2020*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de proposi-

tions, aussi bien entre ses membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

* En mai 2021 la FédésCoT compte 323 adhérents et représente environ 72% des SCoT.



Le programme d'actions 2018-2020

Le programme d'actions pour la période 2018-2020, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédéSCoT affiche trois ambitions :

- **affirmer l'offre d'animation** avec la poursuite du développement des Rencontres régionales, des Rencontres nationales ainsi que les journées d'information thématiques (anciennement journées « clubs).

- **renforcer l'offre de service technique**, en facilitant la connaissance et en capitalisant l'information via nos outils de communication, mais aussi grâce l'assistance juridique et les journées de formation et enfin, en construisant un tutorat pour accompagner nos adhérents.

- **approfondir notre capacité à produire et à porter la parole**

politique de la Fédération, en élargissant le champ des partenariats et en développant la production.

Ces objectifs ont constitué un guide des actions engagées par la FédéSCoT pour trois années et notamment pour cette année 2020, dernière année de mise en œuvre de ce programme.

Nos services



Le partage de connaissances

Notre base de données et de documentation est mise à votre disposition (études, notes, référentiel SCoT, annuaire,...)



Le Réseau des SCoT

Vous intégrez notre réseau de partage et d'échange national et régional structuré autour des référents territoriaux qui organisent localement des réunions d'échange et de formation.



La présence sur le terrain

La Fédération se déplace afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT.



L'expertise juridique

Nous apportons notre expertise juridique à tous nos adhérents via l'adresse avotreservice@fedescot.org.



Les journées de formation gratuites

Votre adhésion vous permet d'accéder aux journées de formation organisées par la Fédération en partenariat avec le CNFPT.

RNS

Les Rencontres Nationales des SCoT

Vous avez accès aux pré-rencontres organisées la veille (des Rencontres), moment privilégié réservé à nos adhérents.



La « veille » parlementaire

Nous portons la voix des SCoT auprès de l'Etat et assurons la veille parlementaire et le décryptage de nouvelles positions.

Votre équipe

L'équipe de la Fédération est composée de trois permanents :

Stella Gass, directrice de la FédéSCoT,

Cécile Gondard, chargée des relations avec les adhérents et de la communication.

Sibylle You Kim, chargée de mission (jusqu'en juin 2020)

Valentin Martinez, chargé de mission (de septembre 2020 à mai 2021)

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances DECISIONNELLES

3 Instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT.

■ le Conseil d'Administration

Il décide de la mise en oeuvre des actions nationales. Réunions :

5 février, 26 mai, 5 novembre et 3 décembre 2020 à Paris et en visio

■ l'Assemblée Générale

Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCoT.

Réunion : 5 novembre 2020 en visio

■ le Bureau

Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

Repenser le modèle d'aménagement du territoire : le nouvel élan des SCoT

Les enjeux mis en relief par la crise sanitaire et l'objectif national du « Zéro artificialisation nette » bousculent le modèle de développement des 50 dernières années. Santé, projet alimentaire de territoire, fragilisation du commerce physique dans les territoires, densité, choix résidentiels, artificiali-

sation et gestion du foncier... Autant de sujets à repenser en s'appuyant sur la modernisation des SCoT pour construire de nouvelles stratégies et répondre aux défis des territoires.

Cette table ronde a permis de croiser les regards d'Éric Charmes : « Aménager les nouvelles campagnes urbaines » et

de Charlotte Marchandise : « La santé est un choix politique » avec ceux de Mme Rossignol, Présidente du SCoT de l'Arrageois, de M. Joncheray et de Mme Bonnet – Derivière, Ministère, DHUP, de M. Péréa, Député de l'Aude, de Mme Imbs, Présidente du SCoTers, de M. Rouque, DG de la Fédération des promoteurs immobiliers et de M. Heinrich, Président de la Fédération.

Instances CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles.

■ le Club Technique

Le Club Technique propose au Conseil d'Administration la mise en oeuvre des actions de la Fédération. Réunions :

20 janvier, 12 mai et 13 octobre 2020 à Paris et en visio

■ La Conférence Technique

La Conférence Technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.

Réunion : 5 novembre 2020 en visio

■ les Délégués Techniques

Les Délégués Techniques coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent le lien avec le CA et les services de la Fédération

Les membres du Conseil d'Administration (jusqu'en novembre 2020)



Président

Michel Heinrich
SCoT des Vosges
Centrales



Vice-Présidents

Alain Péréa
SCoT du Grand Narbonne



Pascal Delteil
SCoT du Bergeracois



Secrétaire et adjoint

Claudette Rigollet
SCoT Seuil du Poitou



Michel Mathissart
SCoT de la région d'Arras



Trésorier et adjoint

Charles Zilliox
SCoT des Rives du Rhône



Patrick Pesquet
SCoT Caux Vallée de Seine



Franck Breteau
SCoT du Pays du Mans



Yves Ferrières
SCoT du Nord de la Réunion



Bruno Forel
SCoT Cœur du Faucigny



Henri Hasser
SCoT de l'agglomération Messine



Michel Labardin
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux



Daniel Langé
SCoT de l'agglomération Tourangelle



Louis Ménager
SCoT du Pays de Vitry



Jean-Guy Perrière
SCoT du Bassin d'Arcachon



Filipe Pinho
SCoT Sud Meurthe et Moselle



Henri Pons
SCoT Aix Marseille Provence



Gérard Roujas
SCoT du Pays sud toulousain



Jean-Yves Sécheresse
SCoT de l'aire urb. Lyonnaise



Denis Thuriot
SCoT du Grand Nevers

Membres invités

Yannick Olivier, SCoT reg urb Grenoble
Alain Picard, SCoT du Choletais
Alain Sinareddy, SCoT Réunion Est
Nathalie Thierry, SCoT Intercaux Vexin
Sylvain Tranoy, SCoT du Cambrésis

Les membres du Club Technique (jusqu'en novembre 2020)

Délégué technique général

David Pagnier
SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Sylvia Labèque
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux

Marc Juillet (référént territorial)
SCoT de la Provence Verte

Référénts territoriaux

Ève Zimmerman
SCoT de l'agglomération de Strasbourg

Jérémie Tourtier
SCoT de l'agglomération lyonnaise

Audrey Benoit
SCoT Métropole Rouen Normandie

Laurence Maldonado
SCoT de Marne et Gondoire

Jean Massip
SCoT de la Réunion Est

Anthony Douet
SCoT du Bassin d'Arcachon

Julien Roissé
SCoT du Pays du Mans

Christine Sanchez-Martin
SCoT de Gascogne

Membres élus
Christophe Andrès
SCoT du Bergeracois

Anne Berthomier
SCoT du dijonnais

Cédric Le Jeune
SCoT des Rives du Rhône

Membres invités

Cyril Blanc, SCoT Aix Marseille Provence
Laurence Bertrand, SCoT Vosges Centrales
Guillaume Degiuli, SCoT Cœur de Faucigny

Béatrice Gilet, SCoT de l'agglomération Messine

Angélique Harmand, SCoT de l'agglomération Messine

Stéphane Jot, SCoT Intercaux Vexin

Amélie Laborde, SCoT Seuil du Poitou

Philippe Lena, CINOR
Baptiste Laurent, SCoT Pays sud toulousain

Claire Moulinié, SCoT de Nantes St-Nazaire

Anthony Dechanet, SCoT Sud 54

Aura Penloup, SCoT du Grand Narbonne

Eva Willaume, SCoT du Pays de Vitry

Frédéric Tallois, SCoT agglomération Tourangelle

ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT à l'échelle nationale constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos activités nationales.

Actions partenariales



Ministère de la Cohésion des Territoires

Convention pluriannuelle de partenariat avec le Ministère et réunions de travail trimestrielles entre la Fédération et les services du Ministère.

Travail sur le commerce ; sur les données sur l'artificialisation ; sur les ordonnances de la loi ELAN, sur la consommation du foncier et le zéro artificialisation nette.

Participation au groupe de travail sur la réalisation de l'actualisation du guide du SCoT modernisé.

Participation au Club PLUi.

Auprès de nos partenaires institutionnels



Association des Communautés de France

Travail sur le commerce et organisations de séminaires ; élaboration du guide SCoT PLUi.



Fédération nationale des Agences d'Urbanisme

Travail sur le commerce et organisations de séminaires .



Régions de France

Participation au groupe de travail SRADDET.



ANPP

Partenariat Joubert.



ADGCF

Travail à renforcer le lien entre les DGS et les directeurs de SCoT.



France urbaine

Travail sur le commerce et organisations de séminaires.

Auprès d'autres partenaires

6 Fédérations du Commerce

Travail sur l'Appel à manifestation d'intérêt « stratégie d'aménagement commercial » (voir p. 9)

Commission mixte inondation

Participation en qualité de membre, à la commission inondation.



Conseil national de l'information géographique

Travail sur le Géoportail de l'urbanisme.



Partenariat

Montagne et AMI Stratégie d'aménagement commercial.



Géomètre Expert

Partenariat, Participation à la commission aménagement.

Fédération nationale des communes forestières

Organisation d'une journée « SCoT et Forêt »

Terres en Ville

Travail sur les projets alimentaires de territoire et sur la place des SCoT dans les PAT.

Fédération nationale des Parcs naturels régionaux

Ateliers Hors les murs, Journée ZAN, préparation des « Etats généraux de l'Habitat ».

LIFTI - Travail sur les stratégies foncières

UNAM - Engagement partenariat Questionnaire Les Français et l'objectif « zéro artificialisation nette »

UGPE - Organisation de séminaires

ANCT / Commissaires de Massifs
Travail SCoT et Montagnes

Action Coeur de Villes

Participation au séminaire

Travail avec l'**Observatoire du Cadre de Vie**

Travail avec l'**UNICEM**

Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est désormais de plus en plus associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. Les chantiers législatifs principaux de l'année 2020 concernaient le Zéro artificialisation nette ainsi que la loi d'Urgence sanitaire .

Chantiers législatifs

Groupe de travail **Zéro Artificialisation nette**

Travail sur les **ordonnances de la**

Loi Elan : simplification de la hiérarchie des normes et modernisation des SCoT.

Intervention à la **Convention Citoyenne pour le Climat**

Représentation du « monde des SCoT »

En 2020, la FédéSCoT a représenté les SCoT à plusieurs évènements, particulièrement :

- Audition par un groupe de travail de Députés sur le thème « Se nourrir ». Prépara-

tion d'éléments sur le travail des SCoT en matière d'alimentation et d'agriculture, échanges avec 3 SCoT : La Narbonnaise, du bassin d'Arcahon, l'Alsace du Nord.

- Intervention devant les étudiants de M2 de la Sorbonne sur les enjeux de la planification
- Rencontres nationales de la FNAU
- Ateliers du développement local de l'ANPP
- ...

Zoom sur le Zéro artificialisation nette

Récemment remis à l'agenda politique dans le cadre du renforcement de la prise de conscience écologique, l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) a été initié en 2018 avec le plan Biodiversité, en réponse à l'objectif européen fixé à 2050. De plus, une instruction gouvernementale a été envoyée aux préfets (été 2019), pour veiller à une gestion économe des espaces sur les territoires, selon leur propre analyse départementale. C'est dans ce cadre qu'un groupe de travail a été installé par les Ministres Wargon et Denormandie pour travailler sur l'objectif ZAN. Il rassemble des services de l'Etat, des Députés et Sénateurs, des

associations de protection de la nature, des représentants des aménageurs, la FNAU et des associations représentant les élus. Il est attendu de ce groupe de travail des propositions qui seront soumises au Président de la République. Les travaux sur zéro artificialisation nette, pilotés par le Ministère de la Cohésion des territoires, se sont poursuivis en 2020 malgré l'interruption due à la crise sanitaire. Les représentants, élus et techniciens, de la Fédération des SCoT se mobilisent régulièrement sur ce sujet, et contribuent activement aux réflexions.

En 2020, en partenariat avec l'UNAM et OpinionWay, la Fédération a travaillé à la réalisation d'une enquête auprès des français et des élus sur leur rapport à l'objectif ZAN :

Quel regard les Français et les maires portent-ils sur les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) en matière de logement et de cadre de vie ? Connaissent-ils l'objectif ZAN ? Sont-ils directement concernés par la transition écologique et l'artificialisation des sols ? Quel serait leur mode de vie idéal ?

ÉTUDES & PRODUCTIONS

Étude « La mise en œuvre des SCoT » et Centre de Ressources

En 2020, la Fédération a lancé sa 3ème grande étude sur « la mise en œuvre des SCoT » afin de capitaliser les expériences des SCoT et de développer un centre de ressources.

L'étude

Cette étude fait un état des lieux des pratiques des établissements publics porteurs de SCoT pour assurer la réalisation des orientations et des objectifs fixés par les élus dans le SCoT. L'étude a vocation à traiter l'ensemble des moyens de mise en œuvre des SCoT, à porter un regard sur les points d'amélioration des pratiques, et un regard prospectif sur le rôle et le contour des actions de mise en œuvre des SCoT.

L'étude fait une lecture de ce que les SCoT considèrent comme étant « la mise en œuvre » et quelles actions ils déploient dans ce cadre. Elle apporte des réponses à différentes interrogations :

- Quelles sont les thématiques privilégiées pour la mise en œuvre ? certaines politiques publiques ressortent-elles de manières privilégiées ?

- Quelles sont les actions concrètes de mise en œuvre ? : travail sur la compatibilité des documents d'urbanisme, développement de l'observation territoriale, études, actions pédagogiques, déploiement d'ingénierie en urbanisme, ou sur des thématiques particulières, participation à des appels à projet, développement d'outils mutualisés, scène de dialogue interterritorial pour les sujets à enjeux ou autre, expérimentation...)

- Genèse des choix prioritaires ? Existe-t-il des questions plus abordées que d'autres selon les contextes territoriaux? selon les sensibilités politiques ? selon la géographie des SCoT ? selon les appels à projets et leurs financements Région, Etat etc. ?

Quelles pourraient être les pistes d'évolutions possibles et qui s'inscriraient en cohérence avec les propositions faites par les élus dans le cadre de la modernisation des SCoT prévus par la loi Elan et par l'ordonnance en cours ? L'étude illustrent des actions mises en œuvre par les structures pouvant ainsi inspirer d'autres SCoT à s'en saisir à l'avenir.

Cette étude qui dresse un panorama national des méthodes de mise en œuvre des SCoT se base sur des entretiens qualitatifs réalisés avec 22 SCoT, une enquête quantitative, des séminaires de travail et de réflexions sur les pistes d'amélioration.

Le Centre de ressources



Pour cette étude nous nous sommes attachés à recueillir le plus grand nombre de réponses de SCoT afin d'alimenter le centre de ressources qui capitalise toutes les informations recueillies. Cet outil, partagé avec les adhérents, est un lieu de capitalisation, de connaissance des pratiques et une base d'information permettant de consolider une vision de l'action des SCoT au niveau national, par thématique, par territoire, par type de structure.

AMI « Renforcement des Stratégies d'aménagement commercial »

A l'aune de fortes mutations sociétales, qui transforment profondément nos territoires, l'actualité de la Loi ELAN et de ses 2 ordonnances, place plus que jamais le SCoT au cœur des stratégies d'aménagement territorial, et plus particulièrement sur la planification commerciale. Face à ces évolutions, nous assistons aujourd'hui à l'adaptation de nos modèles commerciaux, avec la montée exponentielle du commerce digital, qui pourrait à terme, fragiliser l'équilibre territorial des commerces physiques dans nos centralités. Ces récentes préoccupations rebattent

les cartes et réinterrogent fortement nos stratégies, tant privées que publiques, en matière d'urbanisme commercial. Cet appel à manifestation d'intérêt piloté par la Fédération des SCoT, a vocation à s'inscrire dans les attendus de la loi ELAN, et vise à renforcer les stratégies d'aménagement commercial dans les SCoT.

Dans une volonté de renforcer une logique territorialisée des réflexions globales, il a été décidé d'articuler la démarche nationale avec 3 expériences de SCoT. L'échelle locale est donc représentée et pilotée par 3 SCoT lau-

réats, au sein de leur territoire respectif:

- Le SCoT de la Grande région de Grenoble, territoire de grande agglomération
- Le SCoT du Pays du Mans, territoire concerné par la revitalisation d'une ville moyenne
- Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines, territoire rural et frontalier

La capitalisation de la démarche a pour but de livrer les premiers enseignements des échanges nationaux, articulés avec les retours d'expériences locales.

Guide SCoT PLU(i)



La Fédération des SCoT et l'AdCF ont réalisé un guide juridique et méthodologique « Articuler SCoT et PLU(i) ». Nos fédérations ont missionné les cabinets d'avocats Olszak-Levy et Benech pour expliciter sous l'angle du droit notamment, les relations entre ces deux documents de planification et d'urbanisme, engagés aujourd'hui dans un vaste mouvement national de modernisation. Il a été souhaité que ce guide soit très pédagogique, utile aux élus et techniciens particulièrement impliqués dans la planification et la stratégie territoriale.

La Fédération a aussi produit en 2020 :

- La mise à jour du tableau sur l'analyse du coût des enquêtes publiques des SCoT
- La production d'une contribution sur l'écologie territoriale
- Une note sur le ZAN
- Une note sur les SCoT et les mobilités
- Une note sur les SCoT et l'Alimentation
- Une note sur l'évolution des périmètres de SCoT
- Une enquête SCoT et Montagnes
- Une contribution au Conseil national de la Montagne

LES RENCONTRES RÉGIONALES

Référents territoriaux

Les « référents territoriaux » élus et techniques sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échange et de formation et sont vos interlocuteurs privilégiés.

Rencontres Régionales en 2020

Région *Est*

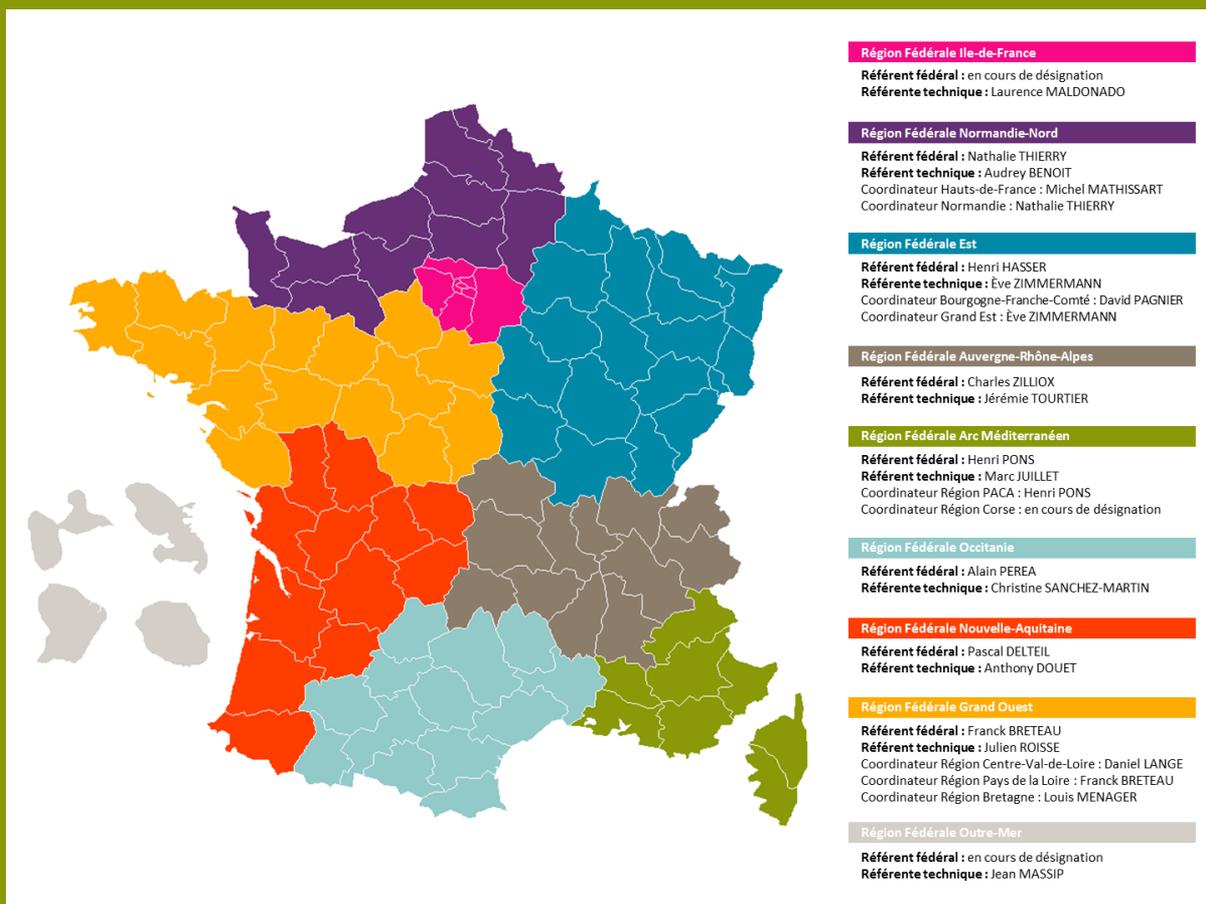
14 janvier 2020 - Nancy

La gestion économe du foncier est depuis toujours un des enjeux majeurs des SCoT : comment intégrer ces nouveaux défis ? À quel horizon ? Avec quels outils ? Comment agir sur l'ensemble des politiques participant à la gestion économe du foncier ?

Région *Grand Ouest*

29 janvier 2020 - Le Mans

Du SRADDET, au SCoT, jusqu'au PLUI, quelle place pour la mobilité dans la planification ? Loi LOM : Quel rôle à jouer pour les EP SCoT et EPCI ? Nouvelle gouvernance locale de la mobilité.



Situation en 2020

LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Présentation des journées thématiques

Les clubs de la FédéSCoT ont été mis en place afin de permettre aux techniciens des structures adhérentes d'échanger sur leurs pratiques, de capitaliser leurs

expériences et de compléter leurs connaissances sur des sujets à enjeux. 7 clubs ont été créés depuis 2014.

En 2020, en raison de la pandémie, le nombre de journée thématique est inférieur aux précédentes années. 8 webinaires ont été organisés en substitution.

Montagne

Référents :

Mathilde Rolandeau

SCoT Rhône Provence Baronnies

Guillaume Degiuli

SCoT Cœur de Faucigny

Réunions en partenariat avec le CEREMA :

12 mars 2020 à Lyon

En complément d'un socle commun de thématique, l'ordonnance de modernisation des SCoT proposera aux collectivités porteuses de se saisir de thématiques en réponse aux enjeux spécifiques du territoire. Cette possibilité d'adapter le contenu des SCoT « sur mesure » interroge alors les sujets qui distinguent nos SCoT de Montagnes d'autres territoires.

En parallèle de cette réflexion sur le contenu des SCoT modernisés, le renouvellement des instances suite aux élections municipales, conduisent à travailler à une nouvelle fiche thématique dressant un panorama des SCoT de Montagnes, en balayant le cadre juridique, la procédure, le profil des SCoT et les enjeux montagnards.

SIG

Référent :

Julien Millet

SCoT de Saintonge Romane

9 décembre 2020 en visio

Présentation des différentes méthodes utilisées par trois structures de SCoT : occupation des sols, bâti cadastral, photographie aérienne. Approfondissement des échanges sur les méthodes d'analyse de consommation foncière

Énergie -Climat

Référent :

Jérémie Tourtier

SCoT de l'agglomération lyonnaise

Trame Verte et Bleue

Référents :

Claudie Leitz

SCoT des territoires de l'Aube

Marianne Rulier

SCoT du Pays Marennes Oléron.

Élaborer un SCoT

Référents :

Sophie Carolus

SCoT de l'agglomération Royan Atlantique

Clémence Jartier

SCoT du Pays Lédonien

Mise en œuvre

Référente :

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

Littoral

Référents :

Letizia Delorme

SCoT Pays Basque et du Seignanx

Outre Mer*

*Uniquement lors des pré-rencontres

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Au service des adhérents

Conseils juridiques

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2020, nous avons répondu à près de 200 questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

avotreservice@fedescot.org

La Fédération diffuse depuis cette année une question juridique mensuelle.

Question 1 : Etat d'urgence sanitaire : conditions de réunion des assemblées délibérantes

Question 2 : Modernisation des SCoT : mesures transitoires pour les procédures de SCoT en cours

Question 3 : Adaptation des délais de recours devant les juridictions administratives durant la période de COVID19

Question 4 : Nécessité agricole d'un projet

Question 5 : SCoT valant PCAET

Question 6 : Débat sur les orientations du PADD du SCoT en comité syndical

Question 7 : Une des communautés de mon SCoT s'agrandit dans un territoire à cheval sur plusieurs SCoT, à quel SCoT peut-elle adhérer ? Quelles sont les décisions et procédures qui s'offrent à l'EP SCoT ?

Question 8 : Mon SCoT est interdépartemental et interrégional : A-t-il été correctement transmis à l'autorité administrative et est-il exécutoire ?



Veille juridique

Relai d'une veille juridique pendant le confinement :

Veille juridique n°1 - covid19 : projet de loi en cours

Veille juridique n°2 - covid19 : conséquences de la crise sanitaire en droit public

Veille juridique N°3 - covid19 : conséquences de la crise sanitaire en droit public V2

Veille juridique n°4 - covid19 : prorogation des délais pendant la période d'urgence sanitaire

Les journées de formation



Compte-tenu de la situation sanitaire, la Fédération nationale des SCoT et le CNFPT ont organisé 8 webinaires de formation à destination des adhérents de la Fédération en 2020.

4 mai 2020 - « SCoT et changements climatiques »

Le deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) pour la période 2018-2022 a pour objectif de mieux préparer la société française au changement climatique. Entre 50 et 80% des leviers d'actions contre le changement climatique peuvent s'actionner aux échelles locales.

Les SCoT, en tant que documents pivots de planification à l'échelle territoriale, par leurs orientations, ont capacité pour insuffler des stratégies d'adaptation et d'atténuation du territoire aux changements climatiques. Ils sont également une opportunité pour une plus grande mobilisation et implication des acteurs locaux face aux changements climatiques.

28 mai 2020 - « SCoT et Santé »

Clément DELOLY, de l'École des hautes études en santé publique, a posé les bases et a présenté la définition de la santé, des déterminants de santé, des inégalités de santé, du lien entre urbanisme et santé.

Le SCoT du Grand Douaisis, a présenté la manière dont la santé a été travaillée dans le Douaisis, intégrée dans le projet de territoire du SCoT et les pistes de déclinaison pour les PLU.

24 juin 2020 - « SCoT, bilan et suivi »

Lors de cette formation, David PAGNIER, Directeur du SCoT du Grand Nevers et Délégué Technique Général de la FédéSCoT, a présenté le cadre général et juridique des bilans de SCoT, puis un retour d'expérience du Pays du Cambrésis pour illustrer le sujet, a été présenté.

9 juillet 2020 - « SCoT et projet alimentaire »

Marc Nielson de Terres en Villes et Lisa Gerbal ont présenté des éléments de cadrage sur les Projets Alimentaires Territoriaux et le SCoT du Grand Narbonne a présenté son retour d'expérience.

9 juillet 2020 - « Décryptage des ordonnances »

Ce webinaire a traité des principales évolutions apportées par les ordonnances et la nouvelle hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme, présentées par Pierre Miquel et Yves Joncheray du Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Stella Gass et Jean-Philippe Strebler. une FAQ a été réalisée qui répond à de nombreuses questions.

15 octobre 2020 - « SCoT et LOM »

Rappel des dispositions de la LOM, notamment le choix donné aux EPCI de prendre la compétence AOM et la délimitation du bassin de mobilité. Point sur les différentes manières d'articuler le SCoT avec la compétence AOM. Retour d'expérience de deux établissements de SCoT sur les enjeux de la mobilité (Métropole Savoie et Vallée de l'Ariège).

16 novembre 2020 - « Le foncier à l'heure du ZAN »

Eclairage général sur les réflexions en matière d'artificialisation des sols en France. Point sur l'actualité de l'objectif ZAN et de ses impacts sur l'élaboration et la révision des

SCoT. Retour d'expérience local du Bassin d'Arcachon sur l'expérimentation du référentiel national de calcul de l'occupation des sols élaboré par le CEREMA, l'IGN et l'INRAE

3 décembre 2020 - « SCoT et ressources en eau »

Eclairage général sur les enjeux liés aux ressources en eau et à l'urbanisation. Retour d'expérience local de la Grande région urbaine de Grenoble sur la prise en compte des enjeux liés à l'eau dans les documents de planification et des Territoires de l'Aube sur la prise en compte du risque inondation dans le SCoT et le PLU.

EN CHIFFRES

8

Webinaires
de formation en 2020

avec :

+ 1000

personnes connectées !

COMMUNICATION

Lettre d'information « La vie de la Fédé »



Depuis l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014, la communication a été identifiée comme un axe de travail important de la Fédération pour les années à venir. L'objectif était d'améliorer les outils de communication, leur lisibilité ainsi que la régularité de leur diffusion.

Cette réflexion nous a conduit à repenser la lettre d'information dans sa structuration, son contenu mais aussi sa fréquence. La

nouvelle lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 12 numéros sont parus en 2020 et ont été adressés aux plus de 1100 abonnés.

Vidéos de sensibilisation des élus sur l'aménagement du territoire et le SCoT

La Fédération a réalisé 4 petits films destinés à sensibiliser les élus à l'intérêt de l'aménagement du territoire et à leur expliquer simplement le rôle du SCoT et comment il sert à construire son projet de territoire. Ces films ont également vocation à informer les nouveaux élus qui ont pris leurs fonctions lors des élections de mars 2020 et à les inciter à prendre des responsabilités en urbanisme et dans la planification. Les ordonnances de la loi Elan ont modernisé le SCoT et renforcer son rôle de projet stratégique de territoire. Nous avons besoins d'élus engagés dans le pilotage politique de ces outils.



Infoflashes, outils de décryptage



Les InfoFlashes, outils d'information juridique, ont pour vocation d'analyser les projets de loi et de mettre en évidence les impacts de ces dernières sur les SCoT. Ils paraissent en fonction de l'actualité législative.

3 InfoFlashes ont été produits en 2020 :

- Infoflash 18 sur les délais des procédures administratives suite à l'état d'urgence

sanitaire diffusé en avril 2020 (5 mises à jour suite à plusieurs modifications législatives)

- Infoflash 19 sur le renouvellement des instances des établissements publics de SCoT (2 mises à jours)
- Infoflash 20 sur les ordonnances de la loi ELAN – juillet 2020

Site internet

1900

Connexions par mois en 2020

Le site internet de la Fédération reste l'espace d'information principal : des partages d'informations et publications avec un espace adhérent pour le télé-chargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés.

La fréquentation du site internet a augmenté en 2020 avec 1900 connexions mensuelles environ. Les pages les plus consultées sont la page d'actualité, les offres d'emploi et les journées de formation.

La FédESCoT sur les réseaux sociaux

En 2020, la Fédération a développé son travail sur les réseaux sociaux.

Nous avons créé un compte twitter en mai 2020 :



<https://twitter.com/FederationScot>

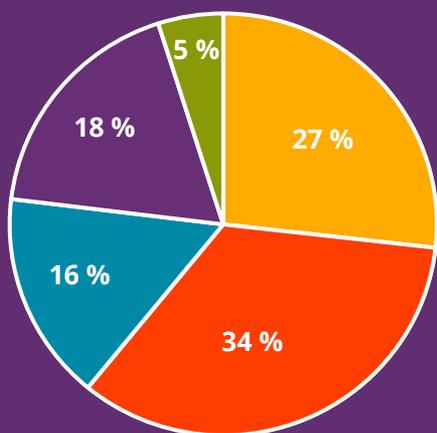


Ainsi qu'une chaîne YOUTUBE pour la diffusion, notamment, de nos films de sensibilisation à l'aménagement du territoire et sur le SCoT.

A télécharger

L'ensemble de ces publications sont disponibles en téléchargement sur le site internet. Attention, la plupart sont réservées à nos adhérents et disponibles uniquement dans l'accès dédié.

BILAN FINANCIER



FINANCES 2020

Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère de la Cohésion des Territoires

En 2020, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 488 716 € dont 377 385 € issus des cotisations, 110 000 € issus des subventions du Ministère, 1 331 € de transfert de charges et de produits financiers.

Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants
- SCoT entre 50 001 à 100 000 habitants
- SCoT entre 100 001 à 150 000 habitants
- SCoT entre 150 001 à 400 000 habitants
- SCoT de plus de 400 000 habitants

Dépenses

La FédéSCoT a engagé 457 452 € de dépenses pour cette année 2020. Le résultat de cette année est donc en léger excédent de 31 264 €*.

Les dépenses 2020 sont principalement affectées aux activités de la Fédération des SCoT (études, actions régionales, journées nationales de formation, Rencontres Nationales des SCoT), aux charges de personnel, aux déplacements des élus et techniciens, ainsi qu'aux charges liées au fonctionnement de la structure.

*après prise en compte de l'impôt sur les sociétés (176€)

Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT
Et de **Stella Gass**,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT

Crédits photo couverture : **Extrait de la vidéo : 1min pour comprendre
l'aménagement du territoire réalisée en 2020 par l'agence MIRADA**



Fédération Nationale des SCoT

22, rue Joubert - 75009 PARIS

01 40 41 84 10

www.fedeSCoT.org